



La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne dans le Morbihan

## **RECRUTE**

### **Un(e) encadrant de proximité de l'équipe espaces verts/voirie à temps plein**

Pour son Pôle technique

La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne regroupe 12 communes : Ambon, Arzal, Billiers, Damgan, La Roche Bernard, Le Guerno, Marzan, Muzillac, Nivillac, Noyal Muzillac, Péaule, Saint Dolay. Située au cœur d'un triangle Vannes, Nantes/Saint-Nazaire et Redon, elle bénéficie d'une position géographique stratégique, au sud du département du Morbihan, en limite de la Loire Atlantique et de l'Ille et Vilaine. Sa proximité du golfe du Morbihan et de la presqu'île de Guérande lui confère une attractivité certaine.

Le pôle technique, comprend les services espaces verts/voirie (3 agents), fauchage (3 agents), technique (2 agents).

Placé sous l'autorité de l'adjoint au directeur du pôle technique, l'encadrant de proximité de l'équipe espace vert/voirie a pour rôle principal :

#### **MISSIONS**

##### **– Missions principales**

Encadrement de l'équipe espaces verts/voirie (planning, commande matériels, suivi prestataires...)

Entretien des espaces verts du patrimoine communautaire (parcs d'activités, déchetteries, bâtiments)

Entretien des voiries d'intérêt communautaire et des voiries des parcs d'activités

Gestion de l'entretien des voies vélos.

##### **– Missions secondaires**

Aménagements paysagés

Entretien du matériel et des machines utilisées

Interventions auprès des communes dans le cadre de la mutualisation des moyens techniques (taille de haies)

Renfort au service technique pour l'exécution d'interventions sur le patrimoine communautaire

Participation aux opérations d'urgence en cas d'accident routier ou d'intempéries (mise en place de signalisations routières provisoires, tronçonnage, désaturation du réseau pluvial, déneigement, ...)

## **COMPETENCES REQUISES**

- **Formation et expérience souhaitée** : Formation qualifiante en espaces verts
- **Savoir**
  - Connaissance globale des végétaux
  - Connaissance des outils, matériaux, matériels et engins adaptés aux situations de travail
  - Gestion alternative des espaces verts
  - Connaissance en aménagement paysager
  - Connaissance des règles de signalisation routière
  - Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.
- **Savoir-faire**
  - Utiliser le matériel spécifique à l'entretien des espaces verts
  - Utiliser le matériel spécifique à l'entretien de la voirie
  - Travailler en sécurité et veiller à la sécurité des biens et des usagers
  - Entretien du matériel du service
  - Veiller au bon rangement des locaux et du matériel.
  - Relever les incidents et les dysfonctionnements et alerter la hiérarchie
  - Organiser sa mission : *préparation du matériel, prioriser ses tâches*
  - Utilisation de l'outil informatique (courriel, scanner, traitement de texte, tableur...)
- **Savoir-être**
  - Sens du service public et de la qualité du service rendu : *respect de l'image de la collectivité, motivation, rigueur, efficacité, ponctualité, autonomie*
  - Sens du relationnel : *bienveillance, écoute, diplomatie, politesse, pédagogie à l'égard des usagers, aptitude à travailler en équipe*
- **Compétences managériales**
  - Planifier, organiser et répartir les missions des équipes
  - Gestion des conflits et communication bienveillante

## **RELATIONS**

- En interne :
  - **Au sein du service** : Adjoint du directeur technique, agents du service Espaces Verts, renforts temporaires éventuels,
  - **Avec d'autres services** : Agents du chantier d'insertion professionnelle, agents du service fauchage-débroussaillage, agents techniques du service environnement, agents des communes, les élus communaux et communautaires

- En externe :
  - o **Avec les usagers** : Contacts avec les locataires, les agents des services des bâtiments communautaires, les administrés sur la voie publique, les entreprises et leurs clientèles sur les parcs d'activités, les usagers des voies de circulation, ...

### **CONTRAINTES ET DIFFICULTES DU POSTE**

- Contraintes climatiques
- Horaires variables et modifiables en fonction de la charge de travail et des saisons, situation régulière de travail isolé
- Manutention de charges
- Positions debout et agenouillée prolongées
- Travail en hauteur
- Manipulation de béton
- Conduite d'engins
- Utilisation de matériel bruyant et tranchant

### **CONDITIONS D'EXERCICE**

- **Emploi permanent**
- **Grade** : Adjoint technique, agent de maîtrise principal
- **Temps de travail** : temps complet annualisé
- **Lieu de travail** : territoire d'Arc Sud Bretagne
- **Rémunération** : Grille statutaire fonction publique territoriale, catégorie C + régime indemnitaire + participation à la garantie maintien de salaire pour les titulaires + CNAS
- **Poste à pourvoir** : le 1<sup>er</sup> juillet 2023

### **MODALITES DE RECRUTEMENT**

Candidature (lettre + CV) à adresser **au plus tard le mercredi 7 juin.**

sous la référence « SERVICE EV 05-2023 »

à Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne

Allée Raymond Le Duigou – 56190 MUZILLAC

ou par mail à [contact@arcsudbretagne.fr](mailto:contact@arcsudbretagne.fr)

et adresser copie du(des) diplôme(s), du dernier arrêté de situation administrative et des 3 derniers entretiens professionnels par mail (PJ sous format pdf) à la DRH : [v.drunat@arcsudbretagne.fr](mailto:v.drunat@arcsudbretagne.fr)

**Les entretiens auront lieu le mardi 20 juin à 14h00** (sous réserve de modifications éventuelles).